

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 septembre 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le dossier de construction de la station de relèvement des eaux usées à La Tour de Salvagny a fait l'objet d'une délibération en date du 7 juillet 1998. Les travaux nécessiteront une demande de permis de construire afin de réaliser les locaux de la station ;

B - Propose de l'autoriser à signer la demande d'autorisation de construire relative à ce dossier ;

Vu le présent dossier ;

Vu sa délibération en date du 7 juillet 1998 ;

Oùï l'avis de ses commissions environnement, propreté, eau et assainissement et finances et programmation ;

DELIBERE

Autorise monsieur le président à signer la demande d'autorisation de construire relative à ce dossier.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,